

Scolariser les enfants et les adolescents malades ou accidentés dans le cadre de l'Apad¹

Claudine MORRONI*

Directrice pédagogique honoraire d'école spécialisée
Coordonnatrice Sapad de 1998 à 2005
Administratrice aux PEP du Var (83)
Référente Sapad 83

Résumé : La scolarisation des enfants malades ou accidentés repose sur un certain nombre de dispositifs tant en milieu hospitalier, à distance, qu'à domicile. À cet effet, l'assistance pédagogique à domicile est un dispositif qui permet d'assurer la continuité de la scolarité dans le cadre des textes législatifs actuels, notamment avec les lois de 2005 et de 2013. Qu'en est-il aujourd'hui ? Comment fonctionnent les dispositifs permettant la continuité du parcours de scolarisation ? Quelles sont les questions qui se posent actuellement à leur sujet ?

Mots-clés : Apad - Enfants malades - Parcours de scolarisation - Sapad - Scolarisation à domicile.

Schooling children and adolescents sick or injured within the framework of the home-based educational assistance

Summary : The schooling of sick or injured children is based on a number of devices, both in hospitals, at a distance, and at home. To this end, home-based educational assistance is a device that ensures continuity of schooling within the framework of the current legislative texts, in particular with the laws of 2005 and 2013. What about today? How do the devices allowing the continuity of the course of schooling function? What are the current questions about them?

Keywords : Apad - Sapad - Schooling - Schooling at home - Sick children.

ÊTRE malade et scolarisé ? Est-ce compatible ? De nombreux enseignants se sont intéressés à la question, et plus particulièrement ceux qui exercent en milieu hospitalier et sont sollicités par des parents soucieux de l'avenir de leur enfant. En effet, l'enjeu est de taille puisqu'une fois la sidération de l'annonce de la maladie passée, très vite les parents, les enfants ou adolescents, les enseignants et les professionnels de soins pensent à l'avenir et à la poursuite de la scolarité.

*. Avec la participation d'Elvire Grimal, Centre national d'enseignement à distance (Cned).

1. Assistance pédagogique à domicile (Apad). On attribue le sigle Sapad aux Services d'assistance pédagogique à domicile dont le concept a été développé par les Pupilles de l'enseignement public (PEP) et déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI).